PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

DISCOURS DE M. Michel ROCARD

MARSEILLE

Vendredi 17 Février 1989

MESDAMES, MESSIEURS,

PERMETTEZ-MOI, TOUT D'ABORD, DE REMERCIER MICHEL PEZET DE M'AVOIR INVITÉ À VOUS RENCONTRER ET À PRENDRE LA PAROLE DEVANT VOUS CE SOIR. POUR UN PREMIER MINISTRE QUI, COMME VOUS LE SAVEZ, PORTE DEPUIS LONGTEMPS UNE GRANDE ATTENTION À LA VIE ÉCONOMIQUE, LE CONTACT AVEC LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE, CHEZ EUX, DANS LEUR VILLE, EST NÉCESSAIRE ET UTILE.

MARSEILLE, PERSONNE NE L'IGNORE, CONNAIT DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DONT CERTAINES ONT DES RACINES HISTORIQUES. PRIVÉ DE SES DÉBOUCHÉS COLONIAUX, LE PORT A DÉCLINÉ.

LA CRISE DE LA CONSTRUCTION NAVALE-QUI, NE L'OUBLIONS PAS, N'EST PA® UNE SPÉCIFICITÉ FRANÇAISE -, LES BOULEVERSEMENTS PROFONDS DE L'ESPACE MÉDITERRANÉEN, ONT FRAPPÉ DE PLEIN FOUET LES INDUSTRIES DE LA RÉGION. DES MOUVEMENTS DE POPULATION IMPORTANTS SE SONT PRODUITS EN MÊME TEMPS QUE SE DÉGRADAIENT LES CONDITIONS DE VIE D'UNE PARTIE DE L'AGGLOMÉRATION.

MAIS JE NE VOUDRAIS SURTOUT PAS POUSSER CE TABLEAU AU NOIR, CAR LES ATOUTS DE MARSEILLE SONT NOMBREUX. VOTRE VILLE M'A TOUJOURS FRAPPÉ PAR SA VITALITÉ, QUI SE MANIFESTE AUSSI BIEN PAR SA TRADITION COMMERÇANTE QUE PAR SA RICHESSE CULTURELLE. JE VAIS Y REVENIR TOUT À L'HEURE.

AUPARAVANT, JE TIENS À PROFITER DE CETTE RENCONTRE POUR DRESSER UN BILAN DE SANTÉ DE NOTRE ÉCONOMIE, RÉPONDRE AUX INTERROGATIONS QUE SUSCITE LA CONJONCTURE ET EXPLIQUER LA LIGNE DE CONDUITE QUE LE GOUVERNE-MENT SUIT EN LA MATIÈRE AVEC CONTINUITÉ.

Où EN SOMMES-NOUS, TOUT D'ABORD ?

L'ANNÉE 1988 A ÉTÉ PLUTÔT PORTEUSE DE BONNES NOUVELLES. ÂU-DELÀ DU REDÉMARRAGE DE LA CROISSANCE, JE SUIS PARTICULIÈREMENT SENSIBLE À TROIS INDICES:

- LA VIVE PROGRESSION DES INVESTISSE-MENTS, QUI PRÉPARE L'AVENIR ;
- LA MAÎTRISE DE LA HAUSSE DES PRIX ET LA RÉDUCTION DE L'ÉCART AVEC L'ALLEMAGNE, QUI GARANTIT UNE CROISSANCE SAINE;
- LE RETOUR À DES CRÉATIONS D'EMPLOI PLUS NOMBREUSES (DE L'ORDRE DE 175 000 POSTES DE TRAVAIL) GRÂCE AUXQUELLES LES JEUNES -ET LES MOINS JEUNES- PEUVENT RETROUVER CONFIANCE DANS L'AVENIR.

Tous les indicateurs, cependant, ne sont pas au vert : tout d'abord, la marée du chômage n'est qu'endiguée et n'a pas encore véritablement reculé ; ensuite le déficit de nos échanges extérieurs reste très important.

SOUS-EMPLOI DE LA MAIN D'OEUVRE, TENSIONS SUR LES CAPACITÉS DE PRODUCTION INDUSTRIELLES : C'EST LA CONTRADICTION OÙ NOUS ENSERRE LE TEMPS PERDU POUR ADAPTER NOTRE ÉCONOMIE À LA NOUVELLE DONNE INTERNATIONALE.

DONNER LA PRIORITÉ À L'EMPLOI, DESSERRER LA CONTRAINTE EXTÉRIEURE, TELS SONT DONC LES DEUX OBJECTIFS QUE POURSUIT LE GOUVERNEMENT DEPUIS MAINTENANT NEUF MOIS.

DES CHANTIERS ONT ÉTÉ OUVERTS SUR CHACUN DE CES DEUX FRONTS : EN-COURAGER L'EMBAUCHE, EN PARTICULIER PAR L'ALLÈGEMENT DES CHARGES SOCIALES ET DONC DU COÛT DU TRAVAIL, FACILITER L'EXPORTATION, EN RATIONNALISANT LE DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES À L'ÉTRANGER. Nous nous y employets, CELA DEMANDE DU TEMPS.

MAIS, AU FOND, L'ESSENTIEL EST BIEN QUE LA CONFIANCE RETROUVÉE DANS L'AVENIR ÉCONOMIQUE DU PAYS SE RENFORCE ET SE PROPAGE.

5

IL FAUT POURSUIVRE L'EFFORT D'ÉQUIPE-MENT ET DE MODERNISATION, QUI EST LOIN D'ÊTRE ACHEVÉ. IL FAUT DÉPLOYER UNE VOLONTÉ PLUS AGRESSIVE DE RELEVER SUR CHAQUE MARCHÉ LE DÉFI DE LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE. IL FAUT PROMOUVOIR DANS CHAQUE ENTREPRISE UNE VÉRITABLE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES. IL FAUT MARQUER UN ENGAGE-MENT BEAUCOUP PLUS RÉSOLU POUR FINANCER L'EFFORT DE RECHERCHE ET D'INNOVATION AU PLUS PRÈS DU MARCHÉ. VOILÀ CE QUE LE PAYS ATTEND AUJOURD'HUI DES ENTREPRISES PUISQU'APRÈS DES ANNÉES DIFFICILES POUR TOUS LES MARGES BÉNÉFICIAIRES SE SONT REGONFLÉES, LES MOYENS DU DYNAMISME INDUSTRIEL EXISTENT À NOUVEAU. INVESTIR, EXPORTER, EMBAUCHER, IL Y A DÉSORMAIS POUR CHACUN D'ENTRE VOUS UNE OBLIGATION DE RÉUSSITE!

Pour sa part, l'Etat doit contribuer à affermir la confiance en garantis-sant un environnement économique stable. C'est ce qu'illustre le règlage conjoncturel auquel nous avons récemment procédé. Les tensions sur les marchés internationaux de capitaux ont poussé à un relèvement, limité mais nécessaire, de nos taux d'intérêt. Le gel de 10 milliards de francs de crédits budgétaires est une mesure conservatoire qui modère la demande intérieure et évite tout dérapage du solde extérieur.

CES DÉCISIONS MONTRENT QUE LE GOUVERNEMENT EXERCE LE CONTRÔLE ATTENTIF DE LA CONJONCTURE QUI S'IMPOSE DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL TOUJOURS SOUMIS À DE NOMBREUSES INCERTITUDES : DÉFICIT AMÉRICAIN, POLITIQUE MONÉTAIRE ALLEMANDE, DETTE DU TIERS-MONDE... L'HEURE N'EST PAS, DE CE PEDINT DE VUE, À LA FACILITÉ MAIS À LA VIGILANCE.

AU-DELÀ DE LA RÉGULATION CONJONCTURELLE, LE GOUVERNEMENT A DÉFINI SA
STRATÉGIE DE MOYEN TERME DANS UN
PROJET DE PLAN QUE LE CONSEIL
ECONOMIQUE ET SOCIAL EXAMINE
ACTUELLEMENT. MOINS L'AVENIR EST
ASSURÉ, PLUS S'IMPOSE EN EFFET LA
NÉCESSITÉ D'UNE RÉFLEXION STRATÉGIQUE
SUR LES PRIORITÉS DE L'ACTION. LE
PROJET DE PLAN ÉTABLI DANS LA
PERSPECTIVE DU GRAND MARCHÉ EUROPÉEN
DE 1992 EN RETIENT SIX:

- L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE FISCALITÉ,
- LA RÉNOVATION DE NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF,
- LA PROGRESSION DE L'EFFORT DE RECHERCHE,
- L'APPROFONDISSEMENT DE LA SOLIDARI-TÉ,
- LA MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC,
- L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

J'INSISTERAI CE SOIR, À MARSEILLE, SUR CE DERNIER ASPECT EN COMMENTANT DEVANT VOUS LA DÉMARCHE ET LE CONTENU DU CONTRAT DE PLAN ENTRE L'ETAT ET VOTRE RÉGION.

DEUX DYNAMIQUES S'Y CONJUGUENT DE FAÇON POSITIVE : UN RENOUVELLEMENT DES FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT ET UNE POLITIQUE DE RECONQUÊTE URBAINE OFFENSIVE.

RENOUVELER LES FACTEURS DE DÉVELOPPE-MENT, CELA SIGNIFIE FAVORISER LES ACTIVITÉS NOUVELLE QUI PRENNENT ET QUI PRENDRONT LE RELAIS DES SECTEURS EN DÉCLIN. DEUXIÈME VILLE UNIVER-SITAIRE DE FRANCE, MARSEILLE PEUT S'ENORGUEILLIR DE LA PLACE QU'Y OCCUPE LA RECHERCHE - JE PENSE, À LA MÉDECINE DE POINTE, MAIS IL Y A BIEN D'AUTRES EXEMPLES.

LE RENFORCEMENT DES COMPLEXES DE FORMATION ET DE RECHERCHE LIÉS AUX UNIVERSITÉS VA PERMETTRE D'EN FAIRE UNE TECHNOPÔLE ATTRACTIVE POUR TOUT LE BASSIN MÉDITERRANÉEN.

LA PÉRIODE DU 9È PLAN AVAIT VU LA CRÉATION DU PÔLE TECHNOLOGIQUE DE CHÂTEAU-GOMBERT.

ċ

LE PROCHAIN CONTRAT DE PLAN COMPORTE PLUSIEURS OPÉRATIONS IMPORTANTES. ELLES MÉRITENT QUE L'ON S'Y ATTARDE UN PEU:

- POURSUITE DE LA RÉALISATION DE L'INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE TECHNOLOGIE À CHÂTEAU-GOMBERT. CECI PERMETTRA DE PORTER LA CAPACITÉ D'ACCUEÏL DE L'IMT À 350 DIPLÔMÉS PAR AN (UN MILLIER D'ÉTUDIANTS ENVIRON) ET 200 ENSEIGNANTS CHERCHEURS. EN COMPLÉMENT, UNE BIBLIOTHÈQUE EN SCIENCE DE L'UNGÉNIÉRIE SERA CRÉÉE ET LE PROGRAMME EUROLASER SERA IMPLANTÉ DANS L'IMT;
- CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES EN MICRO-ONDES PORTANT SUR L'ENSEI-GNEMENT, LA RECHERCHE ET LA MÉTROLOGIE, ASSOCIANT L'UNIVERSITÉ ET L'INDUSTRIE;

- RÉALISATION DE L'ANTENNE DE MARSEILLE DU CENTRE RÉGIONAL D'ANALYSE DES MATÉRIAUX, QUI COMPLÈTERA CELLE IMPLANTÉE À SOPHIA-ANTIPOLIS:
- ÉQUIPEMENTS POUR LA RECHERCHE SUR LES LASERS ÉXIPLEXES ET LES MICRO-SUPER CALCULATEURS AU SEIN DE L'INSTITUT DE MÉCANIQUE DES FLUIDES DE MARSEILLE (IMFM);
- ÉQUIPEMENTS POUR LE LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE DE TECHNIQUES AVANCÉES EN HÉMATOLOGIE ET BIOMÉCANIQUE VASCULAIRE;
- EXTENSION DU LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LES RÉTROVIRUS DE L'INSERM. IL S'AGIT D'ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DE RECHERCHE DU LABORATOIRE, IMPLANTÉ EN 1987, ET DE RÉNFORCER AINSI LA QUALITÉ DU BIOPÔLE DE LUMINY, EN PARTICULIER DANS LE DOMAINE DE L'IMMUNOLOGIE;

- EXTENSION DES LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES POUR L'INSTITUT DE MÉCANIQUE STATISTIQUE DE LA TURBULENCE. CET INSTITUT OEUVRE DANS LE DOMAINE PARTICULIÈREMENT D'ACTUALITÉ DE LA DYNAMIQUE DE L'ATMOSPHÈRE ET DES OCÉANS, OÙ IL BÉNÉFICIE D'UNE NOTORIÉTÉ MONDIALE. DES MOYENS NOUVEAUX ET ADAPTÉS LUI PERMETTRONT D'ASSURER LA BONNE MARCHÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE SON LABORATOIRE;
- CRÉATION D'UN CENTRE DE PRÉDÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DANS LE DOMAINE
 DE LA CHIMIE FINE. CE CENTRE,
 INSTALLÉ À PROXIMITÉ DE L'ECOLE DE
 CHIMIE, ASSURERA DES ACTIVITÉ, DE
 RECHARCHE ET DE FORMATION TENANT
 COMPTE DES BESOINS IMPORTANTS DE CE
 SECTEUR INDUSTRIEL QUI REPRÉSENTE
 UN POIDS ÉCONOMIQUE CERTAIN AU
 NIVEAU RÉGIONAL;

- MISE EN PLACE D'UN CALCULATEUR VECTORIEL À L'IMT.

DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION, JE DELÈVE :

- LA FUSION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE Chimie et de l'Institut Pétroléochimie,
- LA CRÉATION D'UN DÉPARTEMENT D'IUT GÉNIE THERMIQUE ET ENERGIE,
- LA CRÉATION D'UN CENTRE D'ENSEIGNE-MENT SUPÉRIEUR EN BIOTECHNOLOGIES À LUMINY.

ENFIN, LE DÉVELOPPEMENT INDISPENSABLE DES RELATIONS ENTRE LES PÔLES DE RECHERCHE, L'UNIVERSITÉ ET LES ENTREPRISES RÉGIONALES VA SE TRADUIRE PAR DES PROGRAMMES DE TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE DANS PLUSIEURS DOMAINES: CHIMIE, CHIMIE FINE, PLASTIQUES, MATÉRIAUX, GÉNIE BIOLOGIQUE ET MÉDICAL, ROBOTIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE.

Pour l'ensemble de ces actions, l'Etat apportera plus de 140 millions de francs sur un coût total de 345 millions.

LA RECONQUÊTE URBAINE FAIT PARTIE, BIEN SÛR, DES TÂCHES PRIORITAIRES QUE LA MUNICIPALITÉ S'EST ASSIGNÉES. POUR CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU CENTRE VILLE ET. SURTOUT. FACILITER LA VIE QUOTIDIENNE DES MARSEILLAIS. LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE NO 1 DU MÉTRO, DE CASTELLANE À LA TIMONE. SERA ENGAGÉ DÈS CETTE ANNÉE. LES 13 000 ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE, TOUT COMME 2 500 ÉLÈVES DE DIVERS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES. POURRONT AINSI SE DÉPLACER DANS DE BIEN MEILLEURES CONDITIONS. MAIS CE PROJET CONCERNE, EN FAIT, UNE POPULATION OUI VIENT DE LOIN AU-DELÀ DE LA VILLE, PUISQUE LA LIGNE NO 1 DESSERT LA GARE SAINT-CHARLES ET LA GARE ROUTIÈRE.

L'ETAT Y APPORTE UNE SUBVENTION DE 30 %, SOIT 135 MILLIONS DE FRANCS. LES TRAVAUX SERONT ACHEVÉS EN 1992.

14

QUANT AUX ROCADES URBAINES, DONT LA ROCADE L2, L'ETAT Y CONTRIBUE POUR PRÈS DE 250 MILLIONS, TOUJOURS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE PLAN.

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS COMPORTE UN EFFORT IMPORTANT EN FAVEUR DE MARSEILLE. AU TOTAL, L'ETAT INTERVIENDRA À HAUTEUR DE 500 MILLIONS DE FRANCS, SUR CINQ ANS, POUR AIDER À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DANS LES ZONES PRIORITAIRES.

MAIS PERMETTEZ-MOI À CE POINT, DE SORTIR UN PEU DES CHIFFRES POUR RAPPELER L'IMPORTANCE QU'ATTACHE LE GOUVERNEMENT AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS LA DÉMARCHE VISE À RÉHABILITER LES LOGEMENTS ET À FAVORISER LA VIE SOCIALE.

ELLE CONSISTE À RÉUNIR LOCALEMENT, AUTOUR DES MAIRES, TOUS CEUX QUI SONT CONCERNÉS POUR QU'ILS S'ATTAQUENT ENSEMBLE AUX PROBLÈMES RENCONTRÉS : ORGANISMES HLM, TRAVAILLEURS SOCIAUX, ASSOCIATIONS D'HABITANTS, ETC...

AINSI, LES FRONTIÈRES TRADITIONNELLES ÉCLATENT. LES GESTIONNAIRES IM-MOBILIERS PRENNENT CONSCIENCE QU'IL NE SERT À RIEN DE DÉPENSER DES SOMMES IMPORTANTES POUR RÉHABILITER LES LOGEMENTS SI CE N'EST PAS L'OCCASION DE CHANGEMENTS MAJEURS DANS LA VIE SOCIALE; OU ALORS, LES DÉGRADATIONS RUINERONT RAPIDEMENT CE QUI A ÉTÉ AMÉLIORÉ.

PARALLÈLEMENT, LES CONSEILS COMMUNAUX DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE PERMETTENT AUX JUGES, AUX POLICIERS ET AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX DE DIALOGUER ET, PROGRESSIVEMENT, DE DÉVELOPPER LEUR ACTION AUTOUR D'OBJECTIFS COMMUNS.

ET LÀ OÙ CES DÉMARCHES SONT CONDUITES AVEC TOUTE LA DÉTERMINATION NÉCES-SAIRE, LE SUCCÈS EST AU RENDEZ-VOUS : LES DÉGRADATIONS SONT MOINS NOMBREUSES, LES LOGEMENTS VACANTS TROUVENT À NOUVEAU PRENEUR, LES IMPAYÉS DE LOYERS BAISSENT, LA DÉLINQUANCE RECULE, COMMERÇANTS ET ARTISANS REVIENNENT S'INSTALLER DANS LES QUARTIERS, LA FRÉQUENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS AUGMENTE, ÀINSI, PEU À PEU, ÉMERGE LA DÉMONSTRATION QUE LA VILLE À DEUX VITESSES N'EST PAS UNE FATALITÉ.

AU DÉBUT DE LA DÉCENNIE, LES TRISTES ÉVÉNEMENTS D'UN ÉTÉ CHAUD AVAIENT SUSCITÉ LA CRÉATION DE LA COMMISSION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, D'UNE PART, ET DU CONSEIL NATIONAL POUR LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, D'AUTRE PART. LES RÉSULTATS OBTENUS ONT INCITÉ LE GOUVERNEMENT À DONNER UNE DYNAMIQUE NOUVELLE À CETTE POLITIQUE. C'EST POURQUOI J'AI CRÉÉ LE CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN.

IL ASSUME LES FONCTIONS ESSENTIELLES D'IMPULSION, DE CONCERTATION ET DE SUIVI DE LA POLITIQUE DES VILLES. IL SE COMPOSE, PAR TIERS ENVIRON, DE MAIRES OU D'ÉLUS LOCAUX, DE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES REPRÉSENTANT LES MILIEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX FOR DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT. ET IL EST PRÉSIDÉ PAR LE PREMIER MINISTRE, AVEC DEUX VICE-PRÉSIDENTS NOMMÉS PARMI LES MAIRES DU CONSEIL.

UNE DES TÂCHES PRIORITAIRES DU CONSEIL NATIONAL VA CONSISTER À PROPOSER UNE DÉFINITION ET UN CONTENU POUR LES CONTRATS DE VILLE, QUI ME SEMBLENT TOUT À FAIT INDISPENSABLES POUR COMPLÉTER LES CONTRATS DE PLAN. ILS DEVRONT RESPECTER AU MOINS DEUX IMPÉRATIFS :

- AFFICHER CLAIREMENT LA VOLONTÉ DE SOLIDARITÉ, EN PARTICULIER POUR LE LOGEMENT DES PLUS DÉFAVORISÉS ;
- BIEN SE SITUER AU NIVEAU GÉOGRAPHI-QUE PERTINENT POUR TRAITER LES PROBLÈMES ET OUVRIR AINSI DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE.

COMPTE TENU DE SES SPÉCIFICITÉS, MARSEILLE VERRA TRÈS VITE, J'EN SUIS CONVAINCU, LES AVANTAGES DE CE DISPOSITIF NOUVEAU. ET, SI JE PUIS FORMULER UN SOUHAIT, C'EST BIEN QUE LE CONTRAT DE VILLE DE MARSEILLE SOIT EXEMPLAIRE.

L'ETAT, EN TOUT CAS, EST PRÊT À ACCOMPAGNER LA VILLE DANS CETTE DÉMARCHE.

MAIS JE NE SAURAIS CLORE CE PROPOS SANS ABORDER DEUX SUJETS QUI, POUR ÊTRE D'UNE AUTRE NATURE, N'EN SONT PAS MOINS CONSIDÉRABLES.

LE TGV, D'ABORD : DÈS 1993 AVEC LE PROLONGEMENT DU TGV-SUD-EST VERS VALENCE, MARSEILLE NE SERA PLUS QU'À 4H10 DE PARIS. MAIS IL FAUT FAIRE MIEUX. LE 31 JANVIER, LE CONSEIL DES MINISTRES A DÉCIDÉ QUE LA SNCF ENGAGERAIT SANS DÉLAI L'ÉTUDE DES PROLONGEMENTS DU TGV SUD-EST VERS MARSEILLE, L'ITALIE ET L'ESPAGNE. C'EST UN PROJET DE QUELQUE 20 MILLIARDS DE FRANCS. IL FERA DE LA VALLÉE DU RHÔNE LE GRAND AXE NORD SUD DE L'EUROPE ET METTRA MARSEILLE À 1H30 DE LYON, À 3H10 DE PARIS, À 4H30 DE BRUXELLES, À 2H30 DE BARCELONE.

J'AJOUTE QU'IL CONTRIBUERA À AFFERMER DAVANTAGE ENCORE LA POSITION DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INDUSTRIE FRANÇAISES DU MATÉRIEL FERROVIAIRE EN EUROPE, APRÈS LE BEAU SUCCÈS REMPORTÉ PAR CELLES-CI EN ESPAGNE.

EUROPÉENNE, TELLE DOIT ÊTRE AUSSI L'AMBITION DU PORT DE MARSEILLE, OU, PLUTÔT, TELLE ELLE DOIT REDEVENIR. S'IL RESTE LE PREMIER PORT MARITIME FRANÇAIS, VOUS SAVEZ QU'IL N'EST PLUS QUE LE TROISIÈME EN EUROPE, APRÈS ROTTERDAM ET ANVERS, ET QUE BARCELONE ET VALENCE TRAITENT DÉSORMAIS CHACUN AUTANT DE CONTENEURS. EN OUTRE, LES MOUVEMENTS SOCIAUX DES ANNÉES PASSÉES ONT ALTÉRÉ SON IMAGE DE MARQUE.

Pourtant, les atouts ne manquent pas pour tirer parti d'une situation géographique avantageuse. Avec les deux pôles de Marseille-Est et de Fos, l'outil portuaire offre une qualité exceptionnelle.

CONTRAIREMENT À GÊNES OU À BARCELONE, FOS PEUT ACCUEILLIR LES NAVIRES DE TRÈS GRAND TIRANT D'EAU EN BORDURE IMMÉDIATE DE VASTES ESPACES DIS-PONIBLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIALISATION. MARSEILLE FOS ALIMENTE EN PÉTROLE NON SEULEMENT LES RAFFINERIES FRANÇAISES, MAIS AUSSI LA SUISSE ET LE SUD DE L'ALLEMAGNE VIA LE PIPE-LINE SUD-EUROPÉEN. LE PORT AUTONOME EN TIRE DES RESSOURCES QUI ONT PERMIS, CONJUGUÉES AUX EFFORTS DE GESTION, D'AMÉLIORER SA SITUATION FINANCIÈRE. S'Y AJOUTE, POUR 1989, UNE DOTATION DE L'ETAT DE 278 MILLIONS DE FRANCS.

LA MISE EN OEUVRE DE SYSTÈMES INFORMATISÉS, FONDAMENTALE POUR L'AVENIR, EST BIEN ENGAGÉE ET PLACE MARSEILLE, EN CE DOMAINE, DANS LE PELOTON DE TÊTE DES PORTS EUROPÉENS. SOFI, SYSTÈME DE DÉDOUANEMENT INFORMATISÉ, EST EN PLACE DEPUIS QUELQUES SEMAINES.

DÈS LE MOIS D'AVRIL VONT S'Y ADJOINDRE ESCALE, TRAITEMENT DES ESCALES DE NAVIRES PAR LE PORT AUTONOME, ET PROTIS, TRAITEMENT PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF DU FRÊT PAR LES PROFESSIONNELS.

LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES NE NÉCESSITENT PAS, À L'HEURE ACTUELLE, D'INVESTISSEMENTS LOURDS. EN REVANCHE, COMME LE DÉMONTRE UN RAPPORT RÉCENT SUR LA MANUTENTION PORTUAIRE EN FRANCE, IL FAUT ENCORE FAIRE DE GRANDS PROGRÈS DE PRODUCTIVITÉ POUR NOUS RAPPROCHER DES NORMES EN VIGUEUR DANS LE NORD DE L'EUROPE.

MARSEILLE, J'EN SUIS PERSUADÉ, PEUT DONC DEVENIR LE GRAND PORT DU SUD DE LA CEE, LE PASSAGE OBLIGÉ VER LE RESTE DU BASSIN MÉDITERRANÉEN ET L'ORZENT. ENCORE FAUT-IL QU'UNE MEILLEURE OSMOSE EXISTE ENTRE LE PORT, SA VILLE, ET SON ENVIRONNEMENT RÉGIONAL.

OR, J'AI NOTÉ QUE LES RÉGIONS NORD-PAS-DE-CALAIS ET HAUTE-NORMANDIE ONT TENU, DANS LEUR CONTRAT DE PLAN, À APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE DUNKERQUE, POUR L'UNE, DE LA BASSE-SEINE, POUR L'AUTRE.MAIS RIEN DE TEL N'A ÉTÉ ENVISAGÉ PAR LA RÉGION PROVENCE CÔTE D'AZUR EN CE QUI CONCERNE MARSEILLE, ON PEUT LE REGRETTER.

INTÉGRER DAVANTAGE LE PORT AVEC LA VILLE, LE PORT AVEC LA RÉGION, PROMOUVOIR UNE ACTION CONCERTÉE, AMBITIEUSE, DE TOUS LES ACTEURS, VOILÀ, JE CROIS, LA CONDITION NÉCESSAIRE POUR FAIRE DE MARSEILLE LE GRAND PORT EUROPÉEN DU SUD. L'ETAT, POUR SA PART, EST PRÊT À FAVORISER CETTE DYNAMIQUE, COMME IL EST DISPOSÉ À APPUYER TOUTE RÉFLEXION SUR LE PÔLE DE MARSEILLE EN TANT QUE MÉTROPOLE.

MARSEILLE, EN EFFET, DOIT S'INSCRIRE PLUS HARMONIEUSEMENT DANS SON PAYS ET PAR RAPPORT AUX VILLES QUI L'ENTOURENT. SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE NE PEUT SE PENSER QU'EN TERMES DE COMPLÉMENTARITÉ ET NON DE CONCURRENCE ENTRE LES COMMUNES DE LA GRANDE AGGLOMÉRATION. C'EST UNE DÉMARCHE GLOBALE DE LA PART DE TOUS LES ACTEURS, UN PARTENARIAT RÉEL À TOUS LES NIVEAUX, QUI LUI PERMETTRONT D'ATTIRER DAVANTAGE D'INVESTISSEURS, DE SÉDUIRE PLUS DE TOURISTES, D'ACCROÎTRE ENCORE SA RICHESSE CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE.

L'EUROPE EST EN MARCHE. L'OUVERTURE DU MARCHÉ UNIQUE ANNONCE, CERTES, DES DIFFICULTÉS POUR CEUX ET CELLES - ENTREPRISES, RÉGIONS OU VILLES - QUI N'AURONT PAS SU S'Y ADAPTER. LLE OFFRE, SURTOUT, DES PERSPECTIVES IMMENSES. OR, AU MOMENT MÊME OÙ CETTE EUROPE FRANCHIT UNE ÉTAPE IRRÉVERSIBLE, SON CENTRE DE GRAVITÉ SE DÉPLACE VERS LE SUD.

AUJOURD'HUI, L'ITALIE ET L'ESPAGNE SONT EN PLEIN RÉVEIL. ELLES NOUS DONNENT DES LEÇONS DE DYNAMISME ET D'IMAGINATION.

SERONS-NOUS CAPABLES DE RELEVER LES DÉFIS QUE NOUS LANCERONT, UN JOUR OU L'AUTRE, CES PARTENAIRES, ET QU'ILS NOUS LANCENT DÉJÀ? IL ME SEMBLE QUE, S'IL EST UN LIEU OÙ CETTE QUESTION EST LÉGITIME, C'EST BIEN MARSEILLE. JE SUIS CONVAINCU QUE LA RÉPONSE EST POSITIVE. À VOUS DE L'AFFIRMER.